

C A B I N E T  
-----

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DES LOIS SOCIALES

ARRETE N° \_\_\_\_\_ /MFPTE/DGTLT  
portant nomination des membres du conseil  
consultatif du projet OIT/USDOL

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Vu le décret n° 2001-099/ PR-MFPTE du 19 mars 2001, portant attributions et organisation du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi;

Vu le protocole d'entente de participation au programme international d'éducation sur le VIH/SIDA dans les lieux de travail conclu entre le Togo et le l'Organisation International du Travail;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du Conseil Consultatif du Projet de coopération technique intitulé « Programme d'éducation concernant le VIH/SIDA sur les lieux de travail », les personnes dont les noms suivent :

- RANKIN Haywood de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique ;
- CHAKKAR Yamina de l'ONUSIDA ;
- ATTISSO Kossi du PNUD ;
- ADOM Wiyooou du PNLIS ;
- AJAVON Kanligan du CNP ;
- LAWSON-GAÏZER Mensah Godefroy de l'ESPOIR-VIE TOGO ;
- AFFO-WALOH Bansali du Ministère délégué auprès du Premier Ministre, Chargé du Secteur Privé ;
- KAMAGA Koubalékota du Consel National de Lutte contre le SIDA et les IST ;
- TOGBE A. Vénunyé Véronique des syndicats,
- AKOUETE Tékpoh du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi.

**Article 6** : Le directeur général du travail et des lois sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

**AMPLIATIONS :**

MFPTE/CAB.....3  
IPEC/LUTRENA.....3

Lomé, le

DGTLS.....	10
JORT.....	1

**Rodolphe Kossivi OSSEYI**

**Pour ampliation  
Le Directeur de Cabinet**

**Kossi Kasségnin DONKO**